

# Association des Membres De l'Ordre des Palmes Académiques Section de Loire-Atlantique

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

L'assemblée générale aurait dû se tenir le 14 mars. Suite aux conditions sanitaires, elle a été repoussée au 6 juin, puis au 10 octobre, enfin suspendue *sine die*. Le Bureau de la section a décidé d'organiser un vote par correspondance **sur l'activité de l'année 2019**, espérant pouvoir organiser une rencontre physique entre les membres un jour prochain.

On trouvera l'intégralité des rapports moral, d'activités et financier sur l'année 2019 sur le site [www.amopa44.fr](http://www.amopa44.fr), rubrique « *Regards sur le passé* »



## Rapport moral du président, Pascal BICHON pour l'année 2019

Conformément à ses missions statutaires, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Loire Atlantique a agi au cours de l'année écoulée pour la promotion de l'Ordre, pour l'éducation avec les établissements scolaires et pour organiser des sorties culturelles. Nous avons également poursuivi nos efforts de communication, afin de nous faire mieux connaître à l'extérieur et d'entretenir un lien précieux avec nos adhérents.

Le *Comité Consultatif* et le *Bureau* se réunissent régulièrement pour programmer et organiser les différentes activités. La liaison avec les *instances nationales*, se fait essentiellement par le président et les autres membres du bureau (Congrès international de l'Amopa les 25 et 26 mai à La Grande Motte et réunion régionale à Rennes le 20 novembre pour une rencontre initiée par l'AMOPA nationale).

À noter également des contacts avec la section départementale de l'AMOPA de Vendée, celle de Loire-Atlantique de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM), et une rencontre "retour", à Nantes cette fois, entre le Comité départemental de Loire Atlantique et le Comité de section de l'Amopa Paris-Ouest le 17 octobre 2019.

Enfin nous avons été associés à la cérémonie de remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, qui s'est déroulée à la Préfecture le 12 juin.

**Sur la promotion de l'Ordre**, la cérémonie de remise des décorations que nous organisons chaque année est l'occasion de rappeler ce que sont les Palmes Académiques et d'inviter les nouveaux promus à venir rejoindre l'AMOPA.

En 2019 nous étions reçus le 1<sup>er</sup> mars à la Préfecture par le Préfet, en présence du Recteur, du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et de la Vice-présidente du Conseil départemental. Leur patronage honore l'AMOPA, et surtout contribue à donner à la cérémonie la solennité qui lui convient.

Nous sommes présents également es-qualité à diverses cérémonies officielles, en particulier celles du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.



**Dans le domaine de l'éducation** et avec l'aide de l'Inspection Académique, nous proposons aux établissements scolaires de participer au concours national "Défense et Illustration de la Langue Française", occasion pour les jeunes de montrer leur savoir-faire dans les domaines de l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles. Des prix sont offerts par la ville de Nantes, et les meilleurs travaux au niveau national sont récompensés aussi lors d'une cérémonie officielle à la Sorbonne (deux lauréats cette année pour le département). Nous nous sommes rendus également au lycée Heinlex à St Nazaire pour féliciter un groupe d'élèves qui ont participé au concours "Nous l'Europe" organisé par l'Amopa et qui ont gagné un séjour de

RÉUNION  
INSTITUTIONNELLE

REMISE DES INSIGNES  
DES PALMES ACADÉMIQUES



PRÉFECTURE de LOIRE-ATLANTIQUE 1<sup>er</sup> mars 2019

trois jours au Parlement de Strasbourg.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'ANMONM pour préparer l'édition 2019-2020 du concours bi-annuel « *Arts plastiques-arts visuels* » proposé aux élèves. Nous avons participé aux prix du *Concours National de la Résistance et de la Déportation* organisé par l'association des Relais de la Mémoire. Ces partenariats permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves et de profiter des apports mutuels entre associations.

**Les sorties culturelles** se poursuivent également ainsi que le voyage annuel. Elles favorisent aussi *la convivialité entre les membres*. Il en est de même avec *le déjeuner des Palmes* de décembre. Ce sont autant d'occasions de découvertes culturelles pour les participants et de connaissance mutuelle entre les membres. À chaque fois ce sont environ 30 à 40 amopaliens et conjoints qui se retrouvent pour partager ces moments de convivialité en commun.

Enfin **la communication** figure aussi au rang de nos priorités. À chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des comptes rendus sont faits également après chaque sortie afin d'enrichir *le site internet* de l'association. Nous invitons régulièrement *la presse*, et plusieurs fois, au cours de l'année, l'AMOPA a bénéficié d'un article de journal. Nous avons également élaboré *une fiche de présentation de l'AMOPA*, qui nous sert de support lors de rencontres diverses, afin de mieux nous faire connaître. Le site internet de notre association déjà évoqué a été totalement rénové, il reprend entre autres les comptes rendus de toutes nos activités depuis 2015.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, mais aussi développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents et de faire venir de nouveaux titulaires des Palmes dans l'association.

## Rapport d'activités de la secrétaire, Catherine FLECHER

Un bref rappel des activités passées de l'année 2019 à l'appui des propos du Président.

Comme chaque année, des activités de prestige avec la cérémonie de remise des prix du *concours de langue française* à la Mairie de Nantes et la *remise des insignes* aux nouveaux titulaires à la Préfecture.

Des visites ont été proposées aux adhérents : *Naval*

*Group* à Indret, les *Chantiers de l'Atlantique* à St-Nazaire, le *Marché d'Intérêt National de Nantes* ainsi que des sorties d'une journée : *château d'Angers* et *lycée Olivier Guichard* de Guérande ; pour la cohésion et la bonne humeur du groupe, le traditionnel *déjeuner des Palmes* à la Gournerie. Enfin, formule devenue traditionnelle, le *voyage* nous conduisait cette année en *Jordanie*. De beaux souvenirs...

## Rapport financier du trésorier, Jean-Pierre CHAUZEIX

Le bilan de l'année 2019 révèle un solde négatif.

Les **activités de vie associative** présentent un solde négatif d'environ 2.700 euros qu'il faut diminuer de 2.000 euros, correspondant à l'avance faite à Athéna pour le voyage en Albanie, en septembre 2020. Cette avance a été remboursée en janvier.

Quant aux **activités d'utilité publique**, elles ont engendré un déficit attendu d'environ 500 euros : les ressources ne sont constituées que par les dons reçus ; les frais liés au concours « *Défense et Illustration de la*

*Langue française* » sont assurés principalement par l'Inspection académique et la Mairie de Nantes. En 2019, nous avons subventionné à hauteur de 200 euros l'association des « Relais de la Mémoire », organisatrice du CNRD sur le département. De plus, nous avons payé le voyage à Strasbourg d'un élève du LP Heinlex, lauréat du concours national « Nous l'Europe ». Le déficit de cette section fait partie de la politique clairement assumée en faveur des actions en direction de la jeunesse.

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Solde</b>
Activités de Vie associative	9 796,22 €	12 530,20 €	- 2 733,98 €
Activités d'Utilité publique	10,00 €	523,60 €	- 513,60 €
<b>Solde de l'année 2019</b>			<b>- 3 247,58 €</b>

Suite à cet exercice, l'évolution des réserves de la section départementale se répartit ainsi :

	<i>31/12/2018</i>	<i>année 2019</i>	<b>31/12/2019</b>
Vie associative	15 238,54 €	- 2 733,98 €	11 990,96 €
Utilité publique	0,00 €	- 513,60 €	0,00 €
<b>Réserves au 31 décembre</b>	<b>15 238,54 €</b>	<b>- 3 247,58 €</b>	<b>11 990,96 €</b>

Les vérificateurs des comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE, ont émis un avis favorable quant à l'exactitude et à la sincérité des comptes et des pièces comptables qui leur ont été présentées.

## VOTES

Comme annoncé, ils ont été organisés par correspondance du 23 septembre au 9 octobre, le cachet de la poste faisant foi. Seuls les adhérents à jour de cotisation 2019 ou 2020 disposaient du droit de vote.

	Inscrits : 162	Votants : 47	Exprimés : 47
Rapport moral :	pour : 46	contre : 0	abstention : 1
Rapport d'activités :	pour : 46	contre : 0	abstention : 1
Rapport financier :	pour : 45	contre : 0	abstention : 2

